



ERIC BESSON
MINISTRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le lundi 6 février 2012
N° 452

Syntec Numérique remet à Eric BESSON 10 propositions pour réindustrialiser la France grâce au numérique

Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, a reçu aujourd'hui Guy MAMOU-MANI, Président de Syntec Numérique, qui lui a remis 10 propositions pour réindustrialiser la France grâce au numérique.

Les propositions de Syntec Numérique visent à créer un environnement fiscal et social favorable au développement d'entreprises numériques innovantes et exportatrices. Elles ont également pour objectif d'inciter les industries traditionnelles à investir dans les technologies du numérique afin d'augmenter leur productivité et donc leur compétitivité.

L'économie numérique est devenue l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale. Elle apporte un quart de la croissance de notre économie et en apportera bientôt un tiers. En France, ce secteur a créé 700 000 emplois nets en 15 ans et en créera 450 000 supplémentaires d'ici 2015.

Grâce au plan France Numérique 2012, l'économie numérique bénéficie désormais d'un soutien sans précédent du Gouvernement, avec notamment :

- le Crédit Impôt Recherche, dont le montant a triplé depuis 2007 et qui représente plus d'un milliard d'euros pour le numérique ;
- le statut Jeune Entreprise Innovante (JEI), qui a permis à 2 600 entreprises de bénéficier, en 2010, d'un allègement fiscal moyen de 50 000 euros ;
- le soutien d'Oséo, qui a aidé plus de 1 100 projets de ce secteur pour un total de 158 millions d'euros ;
- la mobilisation de 2,25 milliards d'euros des Investissements d'Avenir pour le développement des usages et services numériques.

« Ma conviction, qui est partagée par Syntec Numérique, est que le développement du numérique est aujourd'hui notre meilleur atout pour lutter contre la crise, stimuler la croissance, créer des emplois et améliorer la compétitivité de notre pays. Si l'on souhaite profiter pleinement de ces bénéfices, il faut numériser l'ensemble de nos usages et de notre économie. C'est l'objectif poursuivi par Syntec Numérique et par le plan France Numérique 2020 », a souligné Eric BESSON.

Propositions de Syntec Numérique :

www.syntec-numerique.fr/content/download/12434/204846/version/3/file/10+Propositions+SN.pdf

Contact presse :

Cabinet d'Eric BESSON - Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE : 01 53 18 45 13